



HAL
open science

**La construction sociale du sexe biologique en débat.
Judith Butler et Sally Haslanger**

Arto Charpentier

► **To cite this version:**

Arto Charpentier. La construction sociale du sexe biologique en débat. Judith Butler et Sally Haslanger. *Le Philosophoire*, Vrin/Éditions Association Le Lisible et l'Invisible 2021, n°56, pp.55-82. 10.3917/phoir.056.0055 . hal-03474383

HAL Id: hal-03474383

<https://hal-ens.archives-ouvertes.fr/hal-03474383>

Submitted on 10 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arto Charpentier, « La construction sociale du sexe biologique en débat. Judith Butler et Sally Haslanger »

Article à paraître dans *Le Philosophoire*, 2021/2, n°56.

Présentation : Arto Charpentier est normalien, agrégé et doctorant en philosophie contemporaine à l'École normale supérieure – Université Paris Sciences et Lettres, USR 3608 La République des savoirs. Il travaille sur le pragmatisme et la philosophie sociale contemporaine. Sa thèse est intitulée « Le naturalisme culturel de John Dewey : un atlas pour l'enquête et la critique sociales ».

Résumé : Le sexe biologique est-il une construction sociale ? En avançant cette thèse dans les années 1990, des féministes ont suscité d'innombrables débats, qui portent à la fois sur le sens de cet énoncé, et sur les implications métaphysiques et épistémologiques qui en découlent. Le but de cet article est de les revisiter en partant de la controverse qui a opposé Judith Butler et Sally Haslanger à ce sujet. Leur discussion engage non seulement la signification à accorder à la notion de construction sociale, mais aussi plus largement la compatibilité d'une approche constructiviste avec une forme de réalisme scientifique, qui soit capable de faire droit en même temps à la réalité objective des phénomènes de sexuation et à la diversité des cadres conceptuels (en partie contingents) historiquement élaborés pour l'appréhender.

Title (in English) : The social construction of biological sex. A debate between Judith Butler and Sally Haslanger

Abstract : By claiming that biological sex is a social construct, feminist theorists in the 1990s have sparked countless debates about the interpretation of this statement and about its metaphysical and epistemological implications. This paper intends to revisit these discussions. Starting from the debate between Judith Butler and Sally Haslanger, we will explore different possible interpretations of the notion of social construction, and examine whether a constructivist approach to biological sex is compatible with a commitment to scientific realism. In other words, is it possible to do justice to sex as a biological phenomenon, while at the same time acknowledging the various (and partially contingent) conceptual frameworks historically invented to apprehend it?

Introduction

La distinction entre sexe et genre fait partie de la boîte à outils des philosophies féministes depuis le début des années 1970¹. Là où le sexe renvoie à la distinction biologique qu'il est possible d'opérer dans l'espèce humaine entre les individus de sexe mâle, de sexe femelle et intersexes sur la base de leurs caractéristiques physiologiques (chromosomiques, hormonales, gonadiques notamment), le genre renvoie à un ensemble de déterminations à la fois psychologiques et sociales par lesquelles les individus se définissent et se font reconnaître dans une société donnée comme des hommes, des femmes ou autrement. Si l'usage confond souvent les deux niveaux du sexe et du genre (ainsi que celui de la sexualité), il est important de les distinguer, c'est pourquoi, dans cet article, nous utiliserons les termes « mâles » et « femelles » pour nous référer au niveau du sexe, les termes « hommes » et « femmes » et « masculin » et « féminin » pour le genre, et réserverons les adjectifs « sexuel » à la sexualité et « sexué » à la sexuation.

D'un point de vue conceptuel, la distinction entre sexe et genre a été très utile à la théorie féministe puisqu'elle a permis d'ouvrir un espace pour explorer ce qui, dans les différences empiriquement observables entre les hommes et les femmes dans un contexte donné résulte non pas en droite ligne de déterminants biologiques, inscrits dans la constitution physiologique de l'espèce, mais plutôt de déterminations sociales et culturelles, historiquement variables. Cependant, cette distinction a fait l'objet de vives critiques au sein de la théorie féministe à partir de la fin des années 1980². En effet, en faisant porter au genre toute la dimension contingente et socio-informée des différences entre les hommes et les femmes, ces premiers travaux féministes ont eu tendance à présenter le sexe comme un simple fait de nature, inquestionnable et inquestionné³. À ce titre, la distinction entre sexe et genre a pu apparaître selon l'historienne féministe américaine Joan Scott, comme « la ligne Maginot du féminisme »⁴ : en excluant tendanciellement tout ce qui a trait au sexe biologique de leur champ d'investigation, ces autrices ont commis à ses yeux une erreur stratégique, puisqu'elles se sont du même coup privées des arguments pour répondre à celles et ceux qui se sont attachés à renaturaliser certaines différences entre les hommes et les femmes en faisant appel à « l'évidence » supposée de la différence entre les sexes au niveau biologique. En d'autres termes, c'est en raison de leur désintérêt de principe pour les phénomènes de sexuation (et pour les enquêtes scientifiques qui cherchent à les appréhender), que ces féministes se sont révélées incapables de contrer ces discours biologisants sur le terrain où ils se sont placés : celui de la biologie. C'est donc la différence biologique des sexes que plusieurs théoriciennes féministes se sont attachées à problématiser dans les années 1990, au même moment où plusieurs chercheuses d'inspiration féministe (dont la biologiste Anne Fausto-Sterling aux États-Unis) ont contribué à raffiner notre compréhension des processus de sexuation au sein des sciences du vivant⁵.

L'un des textes emblématiques du renversement conceptuel intervenu dans la distinction entre sexe et genre au début des années 1990 est issu de l'ouvrage de la féministe post-structuraliste américaine Judith Butler, *Trouble dans le genre*⁶. Dans ce livre fondateur de la théorie *queer*, Butler réexamine cette distinction et soutient que contrairement à ce que l'on considère habituellement, le sexe n'est pas au genre ce que la nature est à la culture, puisque que le sexe lui-même est une construction culturelle, de sorte qu'en un sens il est « toujours déjà du genre »⁷.

Or, en affirmant que le sexe biologique est socialement construit, ces théoriciennes féministes ont suscité de nombreuses controverses qui portent à la fois sur la signification à attribuer à cette thèse constructiviste, sur les implications

¹ Pour un aperçu sur l'histoire de cette distinction, É. Lépinard et M. Lieber, *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte, 2020, p. 9- 21 ; et L. Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre*, 3e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2020, p. 25- 88.

² Voir, outre les deux références déjà citées, A. Jaunait, M. Raz et E. Rodriguez, « La biologisation de quoi ? », *Genre, sexualité & société*, 1 décembre 2014, n° 12, et T. Hoquet, *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*, Paris, Seuil, 2016, p. 44- 45.

³ Voir P. Touraille, « L'indistinction entre sexe et genre, ou l'erreur constructiviste », *Critique*, 2011, n° 764- 765, p. 87- 99, et M. Raz, « Bicatégorisation » dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2021, p. 95- 104.

⁴ J. Scott, « Fantasmies du millénaire : le futur du « genre » au XXIe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2010, n° 32, n° 2, p. 91 ; citée dans T. Hoquet, *Des sexes innombrables, op. cit.*, p. 44.

⁵ A. Fausto-Sterling, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science* (2000), traduit par F. Bouillot et O. Bonis, Paris, La Découverte, 2012.

⁶ J. Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion* (1990), traduit par C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005.

⁷ *Ibid.*, p. 220.

épistémologiques et métaphysiques qui en découlent, et sur son bien-fondé stratégique. De fait, il faut reconnaître le caractère contre-intuitif de cette affirmation : si l'on est prêt à admettre que le genre (qu'on le définisse en termes d'identification psychique ou de rôle social) est socialement construit, le sexe biologique ne renvoie-t-il pas à un simple « donné » physiologique ? En quel sens pourrait-il être une construction sociale ? En outre, se profile un problème stratégique pour ces théoriciennes féministes : si elles se bornent à affirmer que le sexe est socialement construit, sans examiner plus en détail la façon dont il est effectivement construit au travers des pratiques scientifiques, le risque est qu'elles répètent l'impasse stratégique dont elles sont parties, en se désintéressant à leur tour des phénomènes biologiques de sexuation et des enquêtes variées qui cherchent à les appréhender. Enfin, ces approches ont été accusées d'aboutir à des conséquences regrettables d'un point de vue métaphysique et épistémologique : en effet, le constructivisme est souvent associé à des formes d'anti-réalisme scientifique (qui revient à remettre en cause la prétention des discours scientifiques à décrire « correctement » la réalité), de relativisme (selon lequel il n'y a pas de critère décisif pour arbitrer entre des manières incompatibles de décrire la réalité), ou encore à une forme d'idéalisme linguistique, selon lequel des pratiques discursives contingentes font advenir sans contrainte la « réalité ». Or, de telles positions épistémologiques reviennent encore une fois à se désintéresser des phénomènes biologiques de sexuation et des conditions effectives de leur investigation, ainsi que de la façon dont les scientifiques disposent à l'intérieur même de leurs pratiques d'enquête de critères décisifs pour juger de la valeur de leurs élaborations. La question stratégique d'un point de vue féministe est donc de savoir s'il est possible de sauver ces approches constructivistes des reproches d'anti-réalisme scientifique et de relativisme qui leurs sont faits, afin de prendre au sérieux les travaux scientifiques variés qui cherchent à appréhender les phénomènes de sexuation, et les tensions dont ils sont traversés, dans les différents contextes où ils sont impliqués.

S'il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de restituer l'ensemble de ces débats qui engagent l'intersection des théories féministes, de la biologie, de l'épistémologie et de la métaphysique⁸, nous proposons de les aborder par un biais particulier : celui de la controverse qui a opposé la théoricienne *queer* Judith Butler à la philosophe féministe d'orientation analytique Sally Haslanger à ce sujet. Si le travail de Judith Butler est de mieux en mieux connu en France, où il a fait l'objet de discussions multiples, l'œuvre de Sally Haslanger reste encore largement ignorée, alors même qu'elle apporte une contribution décisive sur ces questions⁹. C'est pourquoi nous entendons présenter leur discussion, afin de contribuer à mieux faire connaître sa pensée dans le contexte français¹⁰.

Sally Haslanger aborde le problème de la construction sociale du sexe biologique en féministe, comme Judith Butler, mais depuis une perspective informée par la philosophie du langage, l'épistémologie et la métaphysique contemporaines d'orientation analytique. Elle avance que la position constructiviste de Butler, sans être nécessairement fautive, reste sous-déterminée puisqu'elle n'a pas suffisamment explicité ce qu'elle entend par l'idée de construction sociale. C'est pourquoi Haslanger va s'attacher à distinguer différentes formes de construction, avant d'appliquer ses analyses aux phénomènes de sexuation.

⁸ La question de la construction sociale du sexe biologique a fait l'objet d'un intérêt renouvelé en France depuis une dizaine d'années, dont témoignent plusieurs publications récentes dont : E. Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, p. 33-36 ; P. Touraille, « L'indistinction entre sexe et genre, ou l'erreur constructiviste », *Critique*, 2011, n° 764- 765, p. 87- 99 ; T. Hoquet, *Le sexe biologique : anthologie historique et critique*, trois volumes, Paris, Hermann, 2013, 2014 et 2018 ; A. Jaunait, M. Raz et E. Rodríguez (dir.), Dossier « Sexonomie », *Genre, sexualité & société*, 1 décembre 2014, n° 12 ; E. Peyre et J. Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015 ; T. Hoquet, *Des sexes innombrables*, op. cit. ; J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, op. cit., en particulier les articles de M. Raz et P. Touraille ; B. Abou et H. Berry (dir.), *Sexe & genre. De la biologie à la sociologie*, Paris, Matériologiques, 2019 ; T. Crespo, « Cesser de voir du sexe partout : deux leçons du féminisme en biologie » dans K. Genel, J.-B. Vuillerod et L. Wezel (dir.), *Retour vers la nature ? Questions féministes*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, p. 27- 40.

⁹ Pour Butler, je me concentrerai sur son ouvrage *Trouble dans le genre*, op. cit.. Pour Haslanger, je m'appuierai sur son ouvrage *Resisting Reality. Social Construction and Social Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2012, notamment les chapitres 2, 3, 4 et 6. Je ferai également référence à son article introductif « The Sex / Gender Distinction and the Social Construction of Reality » dans A. Gary, S. Khader et A. Stone (dir.), *The Routledge Companion to Feminist Philosophy*, New York & Londres, Routledge, 2017, p. 157- 167 ; ainsi qu'à son article plus technique « Theorizing with a Purpose. The Many Kinds of Sex » dans C. Kendig (dir.), *Natural Kinds and Classification in Scientific Practice*, New York, Routledge, 2015, p. 129- 144.

¹⁰ Il faut préciser que je ne revendique aucune originalité dans cet article ; mon objectif est simplement de restituer l'argumentation de ces deux autrices en présentant sous une forme unifiée des arguments dispersés dans plusieurs endroits de leurs œuvres. Si un tel exercice de reconstruction implique inévitablement un risque d'infidélité, je tâcherai de rester aussi proche que possible de leur propos. Seule la troisième partie contient des éléments de réflexion plus originaux.

Dans cet article, nous exposerons la thèse de Judith Butler (1) avant de présenter les critiques que lui oppose Sally Haslanger (2), puis nous examinerons les enjeux épistémologiques et métaphysiques que soulève leur discussion (3) : nous montrerons que si le constructivisme indiscriminé de Butler aboutit en effet à une forme d'antiréalisme et de relativisme vis-à-vis des catégories de sexe, Haslanger défend une forme de constructivisme alternatif compatible avec un engagement scientifique réaliste ; c'est le moyen pour elle de rendre justice à la fois à la réalité objective des phénomènes de sexuaction, et à la variété des constructions scientifiques qui cherchent à l'appréhender.

1. La construction sociale du sexe biologique chez Judith Butler

Pourquoi affirmer que le sexe biologique est socialement construit ? Pour introduire cette thèse dans *Trouble dans le genre*, Butler commence par rappeler la vision dominante au sein de la théorie féministe de l'époque, selon laquelle si le genre est socialement construit, le sexe quant à lui relève d'un simple « donné » biologique, puis elle lui oppose une série d'interrogations critiques :

Pouvons-nous faire référence à un sexe ou à un genre « donnés » sans d'abord nous demander comment, par quels biais, le sexe / le genre nous est donné ? Et au fond, qu'est-ce que le « sexe » ? Est-il naturel, anatomique, chromosomique, hormonal ? Comment pouvons-nous, d'un point de vue féministe critique, appréhender les discours scientifiques qui prétendent établir ces « faits » pour nous ? Le sexe a-t-il une histoire ? Chaque sexe a-t-il une histoire différente, ou même des histoires différentes ? Et est-il possible de faire une histoire de la manière dont la dualité du sexe a été établie, une généalogie qui expose cette binarité elle-même comme une construction historiquement variable ?¹¹

Dans ce passage très dense, Butler réalise une série d'opérations théoriques qu'il est important d'analyser successivement. Premièrement, Butler mentionne qu'il existe plusieurs marqueurs possibles du sexe d'un individu dans l'espèce humaine, parmi lesquels : ses chromosomes (XX, XY ...), ses gonades (testicules, ovaires ...), le type de gamètes produits (spermatozoïdes, ovocytes), son anatomie interne (canaux de Wolff, de Müller), son anatomie externe (pénis, vulve ...), son profil hormonal (dominance des androgènes, ou des œstrogènes ...), ainsi que diverses caractéristiques dites secondaires (comme la taille, la poitrine, etc.). Dans la façon traditionnelle dont le sexe est conceptualisé, chacun de ces niveaux est conçu sur un mode dichotomique, et tous ces niveaux sont censés être alignés : autrement dit, un embryon doté de chromosomes XY est censé former des testicules, ce qui amènera une prédominance des androgènes lors de sa période fœtale qui le conduiront à former un pénis et à acquérir ensuite diverses caractéristiques secondaires associées au sexe mâle ; et inversement pour les individus dotés d'une formule XX.

Cependant, les enquêtes biomédicales ont montré que cette image traditionnelle doit être complexifiée. En effet, à plusieurs niveaux il existe des exceptions à la binarité¹² : par exemple, aux côtés des formules chromosomiques XX et XY, il existe des formules X0 (syndrome de Turner), ou encore XXY (syndrome de Klinefelter) ; aux côtés des testicules ou des ovaires, il existe des ovotestis, c'est-à-dire des gonades qui présentent des caractéristiques des deux types. Ensuite, certains de ces marqueurs ne sont pas dichotomiques : c'est le cas pour la plupart des caractéristiques sexuées secondaires (comme la taille ou la pilosité), mais également pour l'anatomie génitale externe qui ne se laisse pas toujours aisément caractériser comme mâle ou femelle. Enfin, il arrive que ces différents niveaux ne soient pas alignés : par exemple, certains individus XY présentent une morphologie externe typiquement femelle (liée par exemple à un syndrome d'insensibilité à la testostérone), tandis que d'autres, dotés d'une formule XX, présentent une morphologie externe typiquement mâle (syndrome de La Chapelle), etc.

Ces phénomènes relèvent de l'*intersexuaction*, la condition des personnes qui manifestent au niveau génétique, gonadique, anatomique ou hormonal des caractéristiques qui s'écartent des définitions archétypales du sexe mâle et du sexe

¹¹ J. Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 68- 69 (trad. modifiée).

¹² Nous nous appuyons ici sur A. Fausto-Sterling, *Corps en tous genres*, op. cit., p. 67- 101 et T. Hoquet, *Des sexes innombrables*, op. cit., p. 126- 152.

femelle dans l'espèce humaine¹³. S'ils sont si importants aux yeux de Butler, c'est parce qu'ils viennent remettre en cause le présupposé traditionnel selon lequel il est possible d'établir une bipartition stricte de l'humanité en deux sexes et deux sexes seulement, ainsi que la possibilité d'assigner un sexe univoque (mâle ou femelle) à tous les individus. Ainsi, si le marqueur le plus souvent retenu par les médecins est l'observation des organes génitaux externes, que faire si ces organes ne se laissent pas aisément catégoriser ? Que faire également dans les cas où les différents niveaux ne sont pas alignés ? Sur quel critère se fonder ? Butler soutient que devant la multiplicité et les effets de désalignement possibles entre les différents marqueurs du sexe, c'est l'idée même du « vrai sexe » qui devient inassignable.

Butler nous invite à reconnaître la pluralité et l'éclatement irréductible des différents marqueurs du sexe biologique. Selon elle, la nature, la réalité (ou toute autre instance fondationnelle à laquelle on voudra référer nos processus de connaissance) ne nous impose pas à elle seule un critère unique pour décider du sexe des individus. Plusieurs schèmes de classification selon « le sexe » biologique sont possibles et ont, de fait, été utilisés historiquement¹⁴.

Par conséquent, Butler en vient dans un second temps à s'interroger sur les motivations sous-jacentes aux tentatives répétées pour dépasser ce qui peut apparaître comme une pluralité éparse au profit d'une stricte binarité. Elle suggère que ces motivations ne sont pas d'ordre strictement scientifique, mais plutôt sociales et politiques. Si ces scientifiques cherchent à tout prix à identifier un déterminant unique et binaire du sexe biologique, c'est, suggère Butler, parce que la régulation sociale du genre et de la sexualité, telle qu'elle est mise en œuvre dans nos sociétés, requiert une telle binarité¹⁵. Autrement dit, le désir d'assigner aux individus un sexe univoque est liée aux normes culturelles qui exigent qu'on puisse attribuer une position sexuée claire aux individus, en lien avec l'exigence sociale de la reproduction : en ce sens, affirme Butler, les normes de « l'hétérosexualité obligatoire » « cadrent les hypothèses et les raisonnements utilisés au sein des enquêtes biomédicales visant à établir ce qu'est le « sexe » pour nous »¹⁶.

Bref, la position de Butler est que la façon traditionnelle dont le sexe est conceptualisé est une construction conceptuelle contingente, et une construction parasitaire sur le système social du genre¹⁷ : elle n'est qu'une manière parmi d'autres possibles d'envisager les phénomènes de sexuation ; elle n'est pas meilleure que d'autres ; et tout porte à croire que si elle s'est imposée historiquement, c'est non pas en vertu de sa valeur épistémique intrinsèque, mais plutôt en vertu de causes sociales et politiques contingentes : parce qu'elle avait partie liée avec le fonctionnement de structures de pouvoir.

D'où la série d'interrogations critiques sur laquelle Butler conclut son propos :

Les faits supposément naturels du sexe biologique ne sont-ils pas discursivement produits, au travers de discours scientifiques variés qui servent d'autres intérêts, sociaux et politiques ? Et si le caractère immuable du sexe est remis en question, peut-être que ce que l'on appelle « le sexe » est une construction culturelle au même titre que le genre ; de fait peut-être que le sexe est toujours déjà du genre, de sorte qu'il n'y a pas vraiment de distinction entre les deux.¹⁸

Butler en vient finalement à inverser cette dyade conceptuelle en redéfinissant *le genre*, au singulier, comme le système social au travers duquel le présupposé (idéologique) d'une stricte binarité entre les sexes est institué¹⁹ et en conclut que « le sexe est, par définition, du genre de part en part »²⁰.

¹³ Selon les estimations, on considère qu'entre 1,7% et 2% de la population naîtrait intersexuée. Voir l'estimation de la Haute autorité française de santé reproduite dans L. Bereni et al., *Introduction aux études sur le genre*, op. cit., p. 44, note 63, et celle de A.-F. Sterling dans *Sexing the Body. Gender Politics and the Construction of Sexuality*, 2^e éd., New York, Basic Books, 2020, p. 324 sq.

¹⁴ Nous reviendrons plus en détail sur la variabilité historique des cadres conceptuels d'appréhension du sexe biologique dans la section suivante.

¹⁵ J. Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 221- 222.

¹⁶ *Ibid.*, p. 220 (trad. modifiée). Sur ce point, Butler hérite notamment des hypothèses généalogiques de Michel Foucault dans *La Volonté de savoir* (1976).

¹⁷ S. Haslanger, *Resisting reality*, op. cit., p. 151.

¹⁸ J. Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 68- 69 (trad. modifiée).

¹⁹ *Ibid.*, p. 69.

²⁰ *Ibid.*, p. 71.

2. La critique de Sally Haslanger

Pourquoi critiquer cette thèse ? Sally Haslanger soutient que la position de Butler, sans être nécessairement fautive, reste sous-déterminée puisqu'elle n'a pas suffisamment explicité les différentes formes de construction sociale susceptibles d'être impliquées dans l'appréhension du sexe biologique. Que le sexe soit socialement construit, comme le genre, n'implique pas qu'ils soient construits de la même façon, ni qu'il soit inutile de les distinguer²¹. C'est pourquoi Haslanger va examiner différentes formes de construction sociale susceptibles d'être pertinentes, avant d'appliquer ses analyses aux phénomènes de sexuation.

À cette fin, elle va introduire une série de distinctions terminologiques. Elle rappelle que dans son livre *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* (1999), le philosophe des sciences canadien Ian Hacking a distingué deux formes de construction sociale : la construction sociale des idées, et la construction sociale des objets²². La première porte sur les concepts, catégories et instruments de classification. La seconde s'intéresse à tout ce qui n'est pas une idée, ce qui inclut, parmi les exemples évoqués par Hacking, des conditions (comme l'enfance), des pratiques (comme la maltraitance infantile), des expériences (comme être en situation de handicap), des objets matériels (comme les quartz), etc.²³. Analysons successivement ces deux formes de construction.

a. La construction sociale des idées

Que signifie qu'une idée est socialement construite ? Possiblement, qu'elle est le produit d'une genèse sociale et historique. Si tel est le cas, remarque Haslanger, cette affirmation n'est guère originale. Après tout, à moins d'admettre que nous disposons d'idées innées, il faut reconnaître que tous les concepts que nous utilisons sont le résultat d'un processus de conceptualisation inscrit dans un contexte social, culturel, linguistique particulier²⁴. Nous apprenons les concepts au cours de notre processus de socialisation. Différentes cultures ont des répertoires conceptuels distincts, qui ne se recoupent qu'imparfaitement. Et les concepts que nous utilisons évoluent au cours du temps, en lien avec les transformations historiques qui interviennent dans divers champs de la pratique²⁵.

Bref, poursuit Haslanger, la thèse selon laquelle nos concepts sont des constructions sociales semble presque triviale²⁶. Même les philosophes qui affirment que certains de nos concepts, par exemple ceux qui figurent dans nos meilleures théories scientifiques, recourent adéquatement des articulations intrinsèques du réel sont prêts à admettre que ces concepts ont été développés et affinés au travers d'un processus socio-historique²⁷. En effet, qu'est-ce que la science, sinon un processus d'enquête collective, dont la dimension sociale, bien loin d'être accessoire ou dispensable, est proprement constitutive ?²⁸ À ce titre, nous pouvons nous demander en quoi il peut être utile d'insister, comme le font les constructivistes, sur le fait que certains de nos concepts, par exemple ceux au travers desquels nous appréhendons les phénomènes de sexuation, sont socialement construits.

Haslanger rappelle que les philosophes qui mettent l'accent sur la thèse de la construction sociale de nos idées ont souvent recours à des enquêtes de type généalogique. Ces enquêtes visent à retracer l'évolution des cadres conceptuels que nous utilisons, en lien avec les transformations des pratiques sociales et des arrangements institutionnels dans lesquels ils sont impliqués²⁹. Plusieurs enquêtes généalogiques ont été proposées à propos du sexe biologique, dont les plus célèbres sont

²¹ S. Haslanger, *Resisting Reality*, op. cit., p. 186- 187 ; voir également « Theorizing with a purpose », art cit.

²² I. Hacking, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, traduit par B. Jurdant, Paris, La Découverte, 2001, p. 39 sq.

²³ Voir la liste d'exemples proposés par I. Hacking, *ibid.*, p. 39.

²⁴ S. Haslanger, *Resisting Reality*, op. cit., p. 115- 116.

²⁵ Voir également S. Haslanger, « The Sex / Gender Distinction », art cit, p. 157- 158.

²⁶ Hacking semble d'accord avec Haslanger sur ce point : cf. I. Hacking, *La construction sociale de quoi ?*, op. cit., p. 99.

²⁷ S. Haslanger, « The Sex / Gender Distinction », art cit, p. 157- 158.

²⁸ C'est un point sur lequel ont insisté plusieurs traditions épistémologiques, notamment d'inspirations féministe et (néo)pragmatiste. Voir en particulier à ce sujet les travaux de la philosophe féministe des sciences Helen Longino, que Haslanger cite souvent dans son œuvre. cf. H. Longino, *Science as social knowledge. Values and objectivity in scientific inquiry*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

²⁹ Sur les enquêtes généalogiques, voir S. Haslanger, « The Sex / Gender Distinction », art cit, p. 158- 161 ; ainsi que la discussion plus approfondie proposée dans *Resisting Reality*, op. cit., p. 369 sq.

celles de Michel Foucault et Thomas Laqueur³⁰. Pour Haslanger, ces enquêtes généalogiques ont un triple intérêt épistémologique. Elles permettent de souligner : 1. la diversité historique des cadres conceptuels que nous utilisons pour appréhender les phénomènes de sexuation ; 2. l'origine historique de ces cadres dans des pratiques de conceptualisation inscrites dans un contexte social particulier ; et, 3. la dépendance contextuelle de ces cadres vis-à-vis des objectifs à la fois épistémiques et pratiques qui guident leur utilisation.

Le premier intérêt est que, en réinscrivant nos concepts dans l'épaisseur de leur contexte historique, les enquêtes généalogiques nous rappellent que les catégories et schèmes de classement que nous utilisons ne sont pas seulement dans nos têtes, ils sont instanciés dans des pratiques sociales variées au travers desquelles ils ont des effets matériels concrets. À ce titre, plusieurs travaux féministes ont montré comment la dichotomie entre les sexes, censée être simplement *constatée* était en réalité *produite* au travers d'une série d'interventions matérielles sur les corps des enfants intersexués³¹ : comme le note la sociologue Michal Raz, « le dimorphisme joue le rôle de prophétie autoréalisatrice : il est en même temps annoncé et produit par la "normalisation" chirurgicale et hormonale de ceux et celles qui ne s'y conforment pas »³². En d'autres termes, les généalogies nous enseignent que nos cadres théoriques font une différence en pratique : ils ont des effets matériels décisifs dès lorsqu'ils sont instanciés dans des pratiques sociales traversées de dynamiques de pouvoir.

Le second intérêt de ces enquêtes généalogiques selon Haslanger est de mettre en lumière la variabilité contextuelle et la genèse historique des cadres conceptuels que nous utilisons. Souvent, nous traitons les catégories que nous mobilisons comme si elles allaient de soi et s'imposaient simplement à nous, sans les questionner. *A contrario*, ces enquêtes nous rappellent que nos cadres conceptuels sont le produit d'une histoire intellectuelle extrêmement complexe et qu'ils auraient raisonnablement pu être autres. Ainsi, les meilleures généalogies, écrit Haslanger, ne nous laissent pas simplement avec un sentiment d'arbitraire, mais plutôt de richesse d'opportunités³³ : elles nous suggèrent que les cadres conceptuels que nous utilisons ne sont pas nécessités une fois pour toutes par la façon dont le monde est fait, mais qu'ils dépendent en partie de nous, de nos pratiques et de nos choix, et donc qu'il nous appartient de les faire évoluer s'ils ne nous conviennent pas.

À ce titre, Haslanger met l'accent sur la fonction instrumentale de nos activités de conceptualisation : pour elle, inventer des concepts, tracer des distinctions, construire des schèmes de classification, ce ne sont pas des activités désintéressées qui auraient leur fin en elle-même, mais des opérations théoriques qui prennent place dans un processus d'enquête qui vise à remplir des objectifs précis³⁴. Diverses enquêtes poursuivent des objectifs variés ; et c'est notamment à l'aune de leur capacité à accompagner plus ou moins efficacement la réalisation des objectifs (à la fois épistémiques et pratiques) qui sous-tendent nos investigations que nous pouvons juger de la valeur des cadres conceptuels que nous utilisons³⁵.

Or, rappeler comme le fait Haslanger que nos activités de conceptualisation sont orientées en vue de fins (*goal-oriented*) permet d'ouvrir un espace pour leur réexamen critique. A chaque fois qu'une personne cherche à distinguer les individus sur la base de quelque chose comme leur sexe, nous pouvons nous demander : quels sont les objectifs épistémiques et / ou pratiques visés par cette distinction ? Quel est le schème de classement le plus pertinent pour les réaliser ? Mais plus fondamentalement, il nous revient d'interroger et de débattre de la légitimité même des objectifs visés au travers de ces pratiques de distinction.

De fait, nous réalisons quotidiennement toutes sortes d'opérations de classification ou de distinction qui vont pour nous tellement de soi, que nous oublions de les interroger du point de vue des objectifs qu'elles se donnent comme de leur

³⁰ Pour une synthèse en français sur les travaux sur l'historicité des constructions scientifiques du sexe, voir D. Gardey, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 mai 2006, 61e année, n° 3, p. 649- 673.

³¹ S. Haslanger, « The Sex / Gender Distinction », art cit, p. 160.

³² M. Raz, « Bicatégorisation », art cit, p. 99.

³³ S. Haslanger, « The Sex / Gender Distinction », art cit, p. 159.

³⁴ S. Haslanger, *Resisting reality, op. cit.*, p. 187- 190 ; et S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit.

³⁵ *Ibid.*

bien-fondé ; or dès lors que ces pratiques ont des effets matériels concrets, il est important de les examiner et de les soumettre à la discussion. Par exemple, aujourd'hui, la plupart des compétitions sportives internationales sont organisées en concours distincts selon le sexe des athlètes. En général, cette organisation ne soulève guère de contestation. Cependant, comme le note Anne Fausto-Sterling, des cas litigieux ont conduit à remettre en question cette pratique de classification, ainsi que la pertinence des critères sur lesquels elle est fondée³⁶. Aujourd'hui, le critère le plus souvent retenu est hormonal : depuis 2019, le règlement de l'association internationale des fédérations d'athlétisme prévoit que pour qu'une athlète puisse concourir dans la catégorie femmes, son taux de testostérone doit rester inférieur à 5 nanomoles par litre de sang pendant six mois avant le concours. Le but affiché par l'association est de préserver l'équité de la compétition³⁷. Cette décision a été contestée, notamment du point de vue de la pertinence du critère choisi vis-à-vis des objectifs affichés (puisque que le lien entre taux de testostérone et performance sportive fait l'objet de vives discussions sur le plan scientifique³⁸). Mais plus fondamentalement, c'est le bien-fondé de l'organisation de compétitions séparées que cette controverse a permis d'interroger. En effet, pourquoi chercher à distinguer les athlètes selon leur sexe ? Quels sont les objectifs sous-jacents à cette pratique de distinction ? Sont-ils légitimes ? Sont-ils importants ? Le critère du sexe est-il toujours le plus pertinent pour les réaliser ? N'y a-t-il pas d'autres principes de classement alternatifs que nous pourrions envisager, en lien avec les fins variées que nous poursuivons ? Ce qui est sûr est que l'organisation des compétitions sportives n'est pas fixée dans le marbre, il nous appartient de la transformer si elle ne nous convient pas, et c'est l'intérêt de ces controverses de nous le rappeler.

Ainsi, aux yeux de Haslanger, la thèse de la construction sociale de nos idées a le mérite de nous reconduire à la fois à notre agentivité et à notre responsabilité en tant qu'agents épistémiques, en nous indiquant qu'il nous revient d'examiner et si besoin de réviser les instruments conceptuels que nous utilisons s'ils ne nous conviennent pas, mais aussi de débattre collectivement du bien-fondé des objectifs que nous poursuivons au travers de nos activités de conceptualisation, ainsi que plus largement de la légitimité des pratiques sociales et des arrangements institutionnels historiquement situés dans lesquels elles sont concrètement impliquées, et aux travers desquelles elles ont des effets concrets.

b. La construction sociale des objets

Envisageons maintenant la seconde forme de construction. Admettons que les concepts, théories et schèmes de classification que nous utilisons pour appréhender le sexe biologique sont des constructions sociales (au sens que nous venons d'analyser), qu'en est-il du sexe lui-même dans ses différentes dimensions (anatomiques, génétiques, etc.) ? Il semble qu'il en aille de réalités simplement biologiques, qui procèdent en droite ligne du développement physiologique de l'individu ; en quel(s) sens pourraient-elles être socialement construites ?

Comme l'ont souligné plusieurs philosophes des sciences, dont Hacking, s'il est important de distinguer entre le niveau des idées et celui des objets, c'est parce que beaucoup de discours constructivistes glissent imprudemment entre ces deux plans : de l'affirmation (peu contestable) du caractère socialement construit des concepts (ou des théories) que nous utilisons pour appréhender certaines réalités, ils concluent au caractère socialement construit de ces réalités elles-mêmes. C'est précisément ce que Butler semble faire dans le passage cité : « les faits supposément naturels du sexe biologique ne sont-ils pas *discursivement* produits au travers de discours scientifiques variés qui servent d'autres intérêts [que scientifiques, à savoir des intérêts] sociaux et politiques ? »³⁹. L'ambiguïté ici est qu'on ne sait pas si la notion de « production discursive » telle que l'emploie Butler se réfère aux *concepts* à partir desquels nous appréhendons les phénomènes biologiques de la sexuation, ou à ces phénomènes eux-mêmes. Si la première interprétation n'est guère originale, puisqu'elle renvoie à la construction sociale des idées que nous venons d'analyser, la seconde est beaucoup plus discutable, puisqu'en affirmant que

³⁶ Voir A. Fausto-Sterling, *Corps en tous genres*, op. cit., p. 17- 21.

³⁷ Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF), *Règlement régissant la qualification dans la catégorie féminine pour les athlètes présentant des différences du développement sexuel*, publié le 1 mai 2019.

³⁸ Voir à ce sujet R. Jordan-Young et K. Karkazis, *Testosterone. An unauthorized biography*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2019.

³⁹ J. Butler, *Trouble dans le genre*, op. cit., p. 69 (trad. modifiée, nous soulignons).

les « faits » biologiques de la sexuation sont *produits* par le discours, Butler semble renouer avec une forme d'idéalisme discursif, selon lequel le discours fait advenir *de novo* des réalités⁴⁰.

En outre, dans ce passage, Butler semble inférer des motivations sous-jacentes à l'acte de distinguer entre les sexes la nature même des propriétés sur lesquelles cette distinction est fondée : c'est parce que l'effort de distinction entre les sexes est motivé par des enjeux sociaux et politiques que la différence entre les sexes est socialement construite. Or, comme le remarque Haslanger, cette inférence n'est pas valide : ce n'est parce qu'une distinction est motivée par des préoccupations sociales et politiques que la différence entre les objets visée par cette distinction est elle-même sociale ou socialement causée⁴¹. De fait, il y a de nombreuses instances où une distinction socialement motivée est fondée sur des propriétés strictement physiques des objets. Prenez l'employée d'une compagnie des eaux dont le rôle est de vérifier si l'eau captée à la source est propre ou impropre à la consommation⁴². Il est clair que son effort de distinction est motivé par des préoccupations sociales et économiques (comme le souci d'éviter que les clients ne tombent malades, ou encore la volonté d'empêcher que l'opprobre ne tombe sur la compagnie) ; cependant, pour opérer sa classification, l'employée ne s'intéresse qu'à des propriétés strictement physiques de l'objet, à savoir sa composition chimique. Pareillement, on peut tout à fait admettre qu'il y a des motivations sociales et politiques à l'origine de nombreux efforts scientifiques et extra-scientifiques pour distinguer entre les sexes, sans que les différences entre les corps visées par ces distinctions soient elles-mêmes nécessairement sociales ou socialement produites.

C'est pourquoi il y a au moins trois niveaux qu'il convient d'examiner, selon Haslanger, lorsqu'on analyse une pratique de distinction : 1. l'acte d'opérer une distinction, qui est toujours un acte inscrit dans un contexte social déterminé et motivé par des intérêts particuliers (qui peuvent être de nature épistémique et / ou pratique) ; 2. les propriétés sur lesquelles la distinction est fondée, qui peuvent être de nature sociale ou non ; enfin, 3. les causes spécifiques qui font qu'un objet particulier exhibe ces propriétés en situation, qui peuvent être sociales ou non⁴³.

Prenons un exemple : imaginez que vous entriez dans une librairie et que vous demandiez un « grand livre » ; votre libraire vous demandera sûrement ce que vous entendez par là. Si vous lui répondez que vous cherchez un livre de grande taille, alors la distinction que vous envisagez sera fondée sur des propriétés strictement physiques des objets (leurs dimensions). Mais imaginons que vous cherchez plutôt un livre qui suscitera l'admiration de vos proches et les confortera leur conviction que vous êtes une personne de bon goût. Alors, la catégorie de « grand livre » sera fondée sur des propriétés constitutivement sociales des objets, qui sont liées à des contextes d'interaction, à des enjeux de prestige et de réputation. Dans ce cas, cette catégorie sera intrinsèquement sociale. Maintenant, qu'en est-il des causes qui font qu'un ouvrage particulier présente les caractéristiques que vous avez choisies pour définir un « grand livre » ? Il est clair que si vous adoptez la deuxième définition (un grand livre est un ouvrage prestigieux), ces causes seront sociales et culturelles, puisqu'elles sont liées à des logiques de renommée et de réputation ; mais notez que c'est également le cas si vous adoptez la première définition (fondée uniquement sur les dimensions de l'objet) : en effet, la taille des livres, en tant qu'objets manufacturés, est déterminée par des facteurs économiques et sociaux. Si un livre particulier fait plus de 30 cm de haut, cela s'explique par des décisions industrielles liées au marché de l'édition. (À l'inverse, si vous définissez une *planète géante* comme une planète dont le diamètre est supérieur à 48 000 km, le fait que Jupiter présente cette propriété est le produit de causes strictement physiques, et non de facteurs sociaux).

⁴⁰ Butler s'est efforcée de distinguer sa position de l'idéalisme discursif dans *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »* (1993), traduit par C. Nordmann, Paris, Amsterdam, 2009. Cependant, comme en témoignent ses remarques dans *Resisting Reality, op. cit.*, p. 152- 157, Haslanger n'est pas convaincue que Butler soit véritablement parvenue à éviter ce risque.

⁴¹ À des fins de clarification, Haslanger appelle « distinction » l'acte conceptuel qui consiste à marquer des différences entre des objets, et « différence » la base ontologique de ces distinctions, lorsqu'elles sont aptes : comme elle l'écrit, « nous *distinguons* des objets, propriétés, relations ou espèces qui sont *différentes* ; et nos *distinctions* cherchent à capturer ce qui *différencie* les espèces en question ». Voir *Resisting Reality, op. cit.*, p. 187 sq.

⁴² Cet exemple est inspiré de : *ibid.*, p. 189.

⁴³ *Ibid.*, p. 190- 191.

Sur la base de ces trois niveaux, Haslanger entreprend de clarifier l'idée que X est socialement construit. Elle définit trois types de construction sociale : la construction discursive, la construction constitutive et la construction causale. Selon elle, une catégorie (ou une classification) est *discursivement construite* lorsqu'elle est introduite dans un contexte social déterminé en vue de satisfaire des objectifs particuliers. (En ce sens, pour Haslanger, à moins d'admettre l'existence d'idées innées, il faut reconnaître que toutes nos catégories sont discursivement construites). Une catégorie (ou une classification) est *constitutivement construite* lorsqu'elle fait appel, dans sa définition même, à des propriétés constitutivement sociales des objets. (C'est le cas du *grand livre* au sens du livre qui suscite l'admiration de mes amis, mais pas du *grand livre* au sens du livre de plus de 30 cm de haut, ni de la *planète géante* définie par son diamètre). Enfin, une propriété est *causalement construite*, lorsque son instanciation dans un objet particulier résulte de facteurs sociaux. (C'est le cas d'un *grand livre*, quelle que soit la définition adoptée, mais pas de Jupiter en tant que *planète géante*).

Le point crucial pour Haslanger dans son débat avec Butler est que ce n'est pas parce qu'une catégorie est introduite dans un contexte social déterminé, en vue d'objectifs sociaux, que les propriétés sur lesquelles cette distinction est fondée sont nécessairement socialement constituées ou socialement causées. Le tableau ci-dessous récapitule ces différents types de construction :

Types de construction	Type de réalité concernée	Construit	Non construit
Construction discursive	Une catégorie	Est-elle d'origine sociale ?	Ou bien d'une autre origine ? (par ex. innée)
Construction constitutive	Une classe	Cette classe est-elle définie par des propriétés constitutivement sociales des objets ?	Ou bien uniquement par des propriétés non sociales ?
Construction causale	Une propriété	Le fait qu'un objet particulier exhibe cette propriété est-il la résultante de facteurs sociaux ?	Ou bien uniquement de facteurs non sociaux ?

Figure 1 : Différents types de construction sociale selon Sally Haslanger

c. La construction sociale du sexe biologique

En quoi la typologie proposée par Haslanger permet-elle d'éclairer la question de la construction sociale du sexe biologique ? Haslanger examine cette question dans *Resisting Reality. Social Construction and Social Critique*⁴⁴, ainsi que dans un article de 2015, intitulé « Theorizing with a Purpose. The Many Kinds of Sex »⁴⁵.

Comme nous l'avons noté, Haslanger met l'accent sur la diversité des cadres conceptuels utilisés selon les situations. À ce titre, imaginons que dans un contexte social donné, nous adoptons la définition suivante : un individu de sexe mâle est un individu doté d'un pénis ; la question devient alors de savoir ce qui compte comme un pénis⁴⁶. Notons que cette interrogation, bien loin d'être purement spéculative, a des incidences pratiques immédiates, notamment dans les contextes où les médecins s'efforcent d'assigner un sexe aux nouveau-nés. Elle se pose avec une acuité particulière dans le cas des enfants intersexués qui présentent à la naissance des organes génitaux jugés « ambigus » au sens où ils ne correspondent pas aux morphologies mâles et femelles typiques dans l'espèce humaine. Haslanger rappelle que jusqu'en 2006, les standards médicaux en vigueur aux États-Unis recommandaient d'opérer une « chirurgie de normalisation génitale » sur ces enfants⁴⁷. Cette opération était réalisée même lorsque cette condition n'était pas en elle-même source de troubles physiologiques ; le but était de reconduire ces enfants à une stricte binarité, jugée nécessaire à leur bon développement psychique et social. La spécialiste Patricia Donaheo a proposé la règle suivante pour déterminer le sexe auquel réassigner ces enfants : « Les femelles génétiques doivent toujours être élevées comme des filles, [...] quel que soit le niveau de virilisation des patientes. En revanche, chez le mâle génétique, le genre assigné se fonde sur l'anatomie de l'enfant, essentiellement sur la taille du

⁴⁴ S. Haslanger, *Resisting Reality*, op. cit., chapitre 2 (p. 148-157) et chap. 6 (p. 186-193).

⁴⁵ S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit.

⁴⁶ Voir *Ibid.*, p. 114 sq.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 144, note 11.

phallus »⁴⁸. Autrement dit, si l'enfant possède des chromosomes XY, ce qui entre en ligne de compte est la taille de ses organes. Si ses organes génitaux externes font plus de 2 cm à la naissance (éventuellement après traitements hormonaux), ils sont considérés comme un pénis acceptable et l'enfant est assigné garçon ; sinon, l'enfant est considéré comme une fille et ses organes génitaux sont opérés de sorte à reconstruire artificiellement un vagin⁴⁹. (Ces interventions chirurgicales et hormonales ont été vivement critiquées par les associations de personnes intersexes et leurs alliées qui jugent qu'elles portent atteinte à l'intégrité physique des enfants sans leur consentement, alors même qu'elles ne sont pas justifiées d'un point de vue médical ; cependant, elles continuent à être pratiquées dans certains hôpitaux aux États-Unis et en France aujourd'hui).

En quoi ces enjeux liés à la prise en charge des enfants intersexués permettent-ils d'éclairer la question de la construction sociale du sexe biologique ? Le *pénis* est-il socialement construit ? Si l'on envisage la première définition citée (un pénis est un organe de plus de 2 cm de long), alors cette classification se fonde sur des propriétés strictement physiques des objets. En ce sens, si la catégorie de pénis est bien socialement construite (au sens de la construction discursive), elle ne relève pas de la construction constitutive, au sens où Haslanger la définit. Cependant, comme le rappelle Anne Fausto-Sterling, dans ces contextes les médecins font souvent intervenir d'autres propriétés que la taille de l'organe pour déterminer ce qui compte comme un pénis, comme le fait qu'il puisse servir d'organe pénétrant dans le cadre d'un coït (supposément hétérosexuel), ou encore qu'il n'expose pas l'enfant à des railleries dans les vestiaires en raison de la petitesse de son sexe qui s'écarte des canons culturels en vigueur de la virilité⁵⁰. Si on considère cette seconde définition, alors la distinction sera fondée sur des propriétés constitutivement sociales des objets et la catégorie de pénis ne sera pas simplement socialement distinguée, elle sera également socialement constituée⁵¹. Pour finir, on peut s'interroger sur les causes qui font qu'un organe particulier exhibe les propriétés choisies en situation pour définir un pénis. Ces causes peuvent être de nature biologique, si l'organe résulte en droite ligne du développement physiologique de l'individu. Dans pareil cas, ce pénis, bien que discursivement distingué, ne sera pas socialement causé⁵². Cependant, il arrive que des médecins reconstruisent artificiellement un pénis, au moyen d'une intervention chirurgicale sur les organes génitaux de l'individu. Si tel est le cas, ce pénis sera non seulement socialement distingué (et éventuellement socialement constitué, selon la définition adoptée), il sera également socialement causé : il relèvera des trois formes de construction sociale que nous avons analysées.

Haslanger refuse quant à elle de donner une réponse définitive à la question de savoir si le sexe biologique est socialement construit *en général*, puisque pour elle, la réponse à cette question dépend à la fois des types de construction sociale envisagés, et surtout de la définition particulière du sexe adoptée selon le contexte. Cependant, elle nous donne des outils pour répondre à cette question, en situation, en examinant les définitions implicites qui structurent nos opérations de catégorisation⁵³.

d. Les nombreuses espèces de sexe

Ainsi, au travers de son approche constructiviste, Haslanger cherche à ouvrir notre perplexité à la diversité et à la complexité des définitions du sexe utilisées selon les contextes (ordinaires ou savants). Comme l'indique le titre de son article, « Théoriser avec un objectif : les nombreuses espèces de sexe », pour Haslanger il n'y a pas une seule définition du sexe, inévitable, qui devrait s'imposer quels que soient le contexte et les objectifs que nous poursuivons en situation, mais

⁴⁸ P. Donaheo, professeure à la Harvard Medical School, citée dans A. Fausto-Sterling, *Corps en tous genres*, op. cit., p. 79.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 78- 85.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 79.

⁵¹ Voir S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit, p. 135.

⁵² On peut cependant s'interroger sur la possibilité d'opérer un partage strict entre le biologique et le socialement causé chez l'être humain dans la mesure où le développement de l'ensemble de ses structures et fonctions biologiques est conditionné (et potentiellement informé) par le contexte socio-historique dans lequel il se déploie. L'influence de facteurs sociaux peut intervenir au niveau proximal, c'est-à-dire à l'échelle de la trajectoire de vie d'un individu, comme au niveau distal, c'est-à-dire à l'échelle de la trajectoire évolutive de l'espèce. Ainsi des travaux scientifiques ont fait l'hypothèse que des traits physiologiques hérités et génétiquement déterminés, comme le dimorphisme de taille dans l'espèce humaine, sont en partie le résultat de facteurs culturels et sociaux qui aurait influencé la trajectoire évolutive de l'espèce (cf. P. Touraille, *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, Paris, FMSH, 2008). Plus généralement, les travaux sur la construction causale du biologique constituent un champ de recherches très dynamique aujourd'hui.

⁵³ S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit, p. 135.

une pluralité de définitions possibles ; l'important est de sélectionner, parmi toutes les définitions concevables, celle qui est la plus pertinente en fonction des objectifs à la fois épistémiques et pratiques qui orientent notre investigation⁵⁴.

C'est là où les réflexions épistémologiques de Haslanger s'articulent à des considérations métaphysiques. Dans sa conception métaphysique, le monde est rempli de choses, de propriétés, d'ensembles, de parties de choses indéfiniment variés. Les différences abondent et sont beaucoup trop nombreuses pour que nous puissions toutes les noter⁵⁵. L'important, lorsque nous introduisons un concept à des fins de distinction est de sélectionner parmi toutes les différences celle qui est la plus intéressante pour notre activité, au sens où elle permet au concept défini de réaliser le travail descriptif, explicatif ou normatif spécifique que nous attendons de lui⁵⁶.

À ce titre, Haslanger rappelle qu'il existe d'innombrables différences qu'il est possible de noter entre les corps sexués. Nous pouvons envisager des regroupements variés : les corps qui possèdent des chromosomes XY et ceux qui n'en possèdent pas ; ceux qui ont des testicules et ceux qui n'en ont pas ; ceux qui exhibent des caractéristiques sexuelles secondaires associées au sexe mâle et ceux qui ne les présentent pas ; ceux qui s'identifient comme des hommes et ceux qui s'identifient autrement, etc. Comme le note Haslanger, toutes ces distinctions renvoient à des différences réelles, objectives entre les corps (bien que dans certains cas, les limites sont vagues, et que ces regroupements ne se recoupent pas)⁵⁷. Tout l'enjeu est de déterminer la différence la plus pertinente pour notre enquête. Imaginez par exemple que vous travaillez dans une clinique de fertilité et que vous cherchez à recruter des donneurs pour une banque de sperme. La différence la plus pertinente pour votre activité sera celle entre les corps qui produisent des spermatozoïdes fertiles et ceux qui n'en produisent pas. C'est sur cette base que vous devrez construire votre classification. (Notez que cette différence ne recoupe pas les autres que nous venons d'évoquer : en effet, il existe des personnes qui produisent des spermatozoïdes fertiles, mais qui se définissent et se font reconnaître socialement comme des femmes ; des personnes avec une formule chromosomique XY mais qui ne produisent pas de sperme, etc.).

Ainsi, pour Haslanger, il est possible qu'une spécialiste d'infertilité, un généticien, une psychologue ou une autre chercheuse qui étudie les phénomènes de sexuation construisent chacun leur concept de « sexe » différemment selon les objectifs propres à leur activité. Aux yeux de Haslanger, rien ne garantit par avance que leurs différents concepts doivent nécessairement converger : au contraire, il est possible que le concept de « sexe » demeure irrémédiablement équivoque. Si tel est le cas, il n'y aurait pas une seule espèce de sexe, absolue et inévitable, mais plusieurs, chacune sélectionnée en rapport avec des objectifs particuliers.

Pour Haslanger, cette équivocité conceptuelle ne pose pas problème, tant que ces spécialistes ont le moyen de désambiguïser leurs énoncés lorsqu'ils ont à échanger⁵⁸. On peut cependant s'interroger, convient-elle, sur les choix terminologiques les plus pertinents selon les contextes. Il n'est pas exclu que dans certains contextes (si ce n'est dans tous), il serait intéressant d'introduire une terminologie spécifique afin de lever cette ambiguïté (par exemple en parlant de sexe chromosomique ou de sexe gamétique, ou encore de la mention à l'état civil, afin de mieux séparer ces différentes acceptations). Après tout, nous avons une certaine latitude dans la façon dont nous définissons nos cadres conceptuels, et ce n'est pas le moindre mérite de la thèse de la construction sociale de nos idées que de nous le rappeler.

3. Conclusion métaphysiques et épistémologiques

Pour Haslanger, c'est une question empirique que de déterminer quel est la définition la plus pertinente du concept de sexe selon les contextes. Cependant, pouvons-nous ajouter – les enquêtes en biologie et en étude de genre l'ont suffisamment

⁵⁴ S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit. Le titre fait évidemment référence à la notion de *natural kinds*, généralement traduite en français par le terme d'*espèce naturelle*, qui est longuement discutée dans l'article.

⁵⁵ S. Haslanger, *Resisting Reality, op. cit.*, p. 188. Haslanger note qu'à ce sujet sa position est proche du *promiscuous realism* défendu par John Dupré.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 191.

⁵⁷ S. Haslanger, « Theorizing with a purpose », art cit, p. 139- 140.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 134.

montré – il n’y a rien dans la nature qui puisse faire tout ce que nous attendions traditionnellement que le concept de « sexe » fasse pour nous⁵⁹ ; rien qui puisse servir de fondement à une bipartition exhaustive et exclusive de l’humanité en deux sexes et deux sexes seulement ; rien qui des tréfonds de la biologie humaine puisse fonctionner comme un déterminant général du comportement humain en société. Cela ne veut pas dire qu’il n’y pas de nombreuses différences entre les corps sexués qu’il est intéressant d’étudier au niveau biologique, mais plutôt qu’il faut redoubler de rigueur et de réflexivité lorsque nous les envisageons, de sorte à rester sensibles à la fois à la fécondité et aux limitations des cadres conceptuels variés que nous construisons pour les appréhender.

Ainsi, Sally Haslanger et Judith Butler, en dépit de leurs différences d’approche, se rejoignent pour mettre l’accent sur la pluralité et la contingence des cadres conceptuels utilisés pour appréhender les phénomènes biologiques de sexuation selon les contextes. À ce titre, elles tendent à rejeter le réalisme métaphysique. Le réalisme métaphysique, tel que le philosophe néo-pragmatiste Hilary Putnam le définit, se caractérise par trois thèses : 1. le monde consiste en une totalité d’objets dotée d’une structuration indépendante de l’esprit, 2. il n’existe qu’une seule description vraie et complète du monde tel qu’il est, et 3. la vérité consiste en une relation de correspondance entre nos énoncés et les choses⁶⁰. Appliquée à la question du sexe biologique, cette posture revient à affirmer qu’il existe en définitive une seule manière correcte de classer les individus selon leur « sexe », et qu’il nous revient de l’identifier. Autrement dit, la nature contient quelque part un « vrai sexe » et il nous appartient de le mettre au jour.

Butler et Haslanger rejettent toutes deux cette position, en vertu de leurs approches constructivistes ; cependant, elles en tirent des conséquences métaphysiques et épistémologiques opposées. Dans *Trouble dans le genre*, Butler paraît endosser une position relativiste : tout se passe comme si, à ses yeux, puisque la nature ne nous impose pas une manière unique de conceptualiser le sexe biologique, c’est qu’en dernière instance d’un point de vue épistémique toutes se valent et que nous ne disposons pas de critère décisif pour les départager. Le seul moyen d’arbitrer entre des manières concurrentes de conceptualiser le sexe biologique est, semble-t-il, de les évaluer du point de vue des aspirations sociales et politiques qu’elles servent : nous choisirons, présomptivement, la conceptualisation qui colle le mieux avec les aspirations socio-politiques qui sont les nôtres⁶¹. Ainsi, pour Butler, si nous décidons de privilégier une conception pluraliste du sexe biologique à une conception dichotomique, ce n’est pas parce que la première est « plus vraie » que la seconde ou parce qu’elle est mieux corroborée par les enquêtes scientifiques ; c’est seulement parce qu’elle correspond davantage aux idéaux socio-politiques que nous poursuivons⁶².

Une telle conception relativiste, aux yeux de Haslanger, n’est pas acceptable : outre qu’elle a pour effet de couper le débat politique de toute référence à l’empirie (puisque selon Butler aucune position politique ne peut prétendre se justifier en faisant appel à la façon dont « le monde est fait »⁶³), elle a pour conséquence de rabattre la discussion épistémique sur une simple négociation politique⁶⁴, puisqu’en dernière instance la question décisive en cas de désaccord est de savoir qui a le pouvoir d’imposer ses vues d’autorité à autrui.

Heureusement, d’après Haslanger, il n’est pas nécessaire d’aller dans cette voie : certes, dès que nous abandonnons comme illusoire la croyance propre au réalisme métaphysique selon laquelle il existe une structuration univoque et ultime de la réalité que nos concepts et théories auraient simplement vocation à refléter, nous sommes obligés de laisser tomber le critère épistémique traditionnel de l’*adequatio ad rem*, mais cela n’implique pas que nous sommes laissés sans ressources d’un point de vue épistémique pour arbitrer entre nos croyances. Il y a d’autres critères épistémiques que nous pouvons

⁵⁹ Pour paraphraser une formule célèbre du philosophe A. Appiah, « The Uncompleted Argument. Du Bois and the Illusion of Race », *Critical Inquiry*, octobre 1985, vol. 12, n° 1, p. 21- 37 : « there is nothing in the world that can do all we ask "race" to do for us ».

⁶⁰ Cette définition est adaptée de H. Putnam, *Reason, Truth and History*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 2004, p. 49.

⁶¹ S. Haslanger, *Resisting reality*, op. cit., p. 155.

⁶² L’un des paradoxes de cette position qu’elle a pour effet de dévaluer la portée des considérations scientifiques par lesquelles Butler illustre son propos.

⁶³ S. Haslanger, *Resisting reality*, op. cit., p. 155.

⁶⁴ *Ibid.*

mobiliser pour évaluer des manières concurrentes de conceptualiser la réalité, comme leur cohérence, leur support empirique, ou encore leur fécondité, c'est-à-dire le degré auquel elles nous permettent de réaliser plus ou moins efficacement les objectifs (épistémiques et pratiques) que nous poursuivons au travers de notre enquête⁶⁵.

En d'autres termes, Butler semble prisonnière d'une fausse alternative, qui témoigne malgré elle de l'emprise que la conception absolutiste traditionnelle maintient sur son esprit. En effet, l'une des stratégies le plus souvent utilisé à l'appui du réalisme métaphysique est d'affirmer qu'il est la seule alternative possible au relativisme. Butler accepte cette position, mais choisit la seconde option. Or, comme le remarque également Putnam, nous n'avons pas à choisir entre une conception absolutiste (selon laquelle il existe en définitive une seule manière acceptable de décrire la réalité) et une conception relativiste (selon laquelle en dernière instance toutes les descriptions se valent) ; il existe une troisième possibilité, qui consiste à « accepter la position que nous sommes de toutes manières destinés à occuper, celle d'êtres qui ne peuvent pas ne pas avoir un point de vue sur le monde qui reflète leurs intérêts et leurs valeurs, mais qui n'en sont pas moins décidés à considérer certains point de vue – et du reste, certaines valeurs et certains intérêts – comme meilleurs que d'autres »⁶⁶.

Haslanger rejoint tout à fait Putnam sur ce point lorsqu'elle met l'accent sur la dépendance contextuelle des cadres conceptuels aux objectifs épistémiques et pratiques que nous poursuivons au travers de nos enquêtes. Pour elle, comme pour Putnam, il n'y a aucune raison de penser qu'il n'existe qu'une seule manière correcte de la réalité, qui doit s'imposer à nous, quels que soient le contexte et les objectifs particuliers que nous poursuivons en situation. Au contraire, tout laisse penser qu'un même ensemble de phénomènes peut être décrit de plusieurs manières *correctes* ou *adaptées* (chacune relativement à des objectifs particuliers). Mais cela ne veut pas dire que toutes les manières possibles de les décrire se valent.

Ainsi, rejeter le réalisme métaphysique n'implique nullement d'endosser le relativisme. Ce n'est pas parce que la valeur des cadres conceptuels que nous utilisons dépend des intérêts *subjectifs* que nous poursuivons au travers de nos enquêtes, que certains cadres conceptuels ne se révèlent pas *objectivement* meilleurs que d'autres en situation. Le test de leur valeur est opérationnel : il dépend de leur capacité à permettre plus ou moins bien la réalisation des objectifs épistémiques et pratiques qui orientent notre investigation. Il ne faut pas non plus adopter un anti-réalisme scientifique : s'il dépend assurément de nous de choisir tel objectif plutôt que tel autre au travers de nos enquêtes, le fait que relativement à certains objectifs, un cadre conceptuel se révèle meilleur qu'un autre est déterminé par la manière même dont le monde est fait. Autrement dit, conformément à ce que postule le réalisme scientifique, le monde fait porter des contraintes causales et normatives sur nos activités de conceptualisation.

Ainsi, si le constructivisme radical de Butler aboutit à une forme d'anti-réalisme et de relativisme vis-à-vis des enquêtes scientifiques, Haslanger défend une épistémologie qu'elle qualifie parfois d'« empirisme social féministe » qui illustre la compatibilité d'une démarche constructiviste avec un engagement en faveur du réalisme scientifique⁶⁷. Insister sur le contexte social et pragmatique de *l'enquête* est le moyen pour elle de faire droit à la fois à la réalité objective incontestable des phénomènes de sexuation, et à la diversité des constructions conceptuelles utilisées pour les appréhender. C'est aussi le moyen de nous rappeler que nous devons examiner non seulement la pertinence des instruments que nous utilisons mais aussi la légitimité des objectifs que nous poursuivons au travers de nos opérations de classification, sans oublier d'interroger également la légitimité des pratiques et institutions sociales dans lesquelles elles sont impliquées⁶⁸.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ H. Putnam, *Realism with a Human Face*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1990, p. 178 (notre traduction).

⁶⁷ S. Haslanger, *Resisting Reality*, op. cit., p. 155.

⁶⁸ Il faut noter que la position de Butler a évolué depuis *Trouble dans le genre*. Dans des interventions récentes, elle souligne l'utilité pour les théories *queer* et féministes de s'appuyer sur les résultats des enquêtes scientifiques, notamment celles menées dans le champ de la biologie féministe, et de s'intéresser aux controverses dont ces champs de recherches sont traversés (voir par exemple son entretien avec J. Gleeson, « Judith Butler : "We need to rethink the category of woman" », *The Guardian*, 7 septembre 2021, dans sa version initiale ultérieurement modifiée). Les objections que nous formulons ne concernent donc que les positions que nous croyons pouvoir repérer dans *Trouble dans le genre*.

Bibliographie

- ABOU Bérengère et BERRY Hugues (eds.), *Sexe & genre. De la biologie à la sociologie*, Paris, Matériologiques (coll. « Sciences & philosophie »), 2019.
- APPIAH Anthony, « The Uncompleted Argument. Du Bois and the Illusion of Race », *Critical Inquiry*, octobre 1985, vol. 12, n° 1, p. 21- 37.
- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, 3e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2020.
- BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, traduit par Charlotte Nordmann, Paris, Amsterdam, 2009.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, traduit par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005.
- CRESPO Thomas, « Cesser de voir du sexe partout : deux leçons du féminisme en biologie » dans Katia Genel, Jean-Baptiste Vuillerod et Lucie Wezel (eds.), *Retour vers la nature ? Questions féministes*, Lormont, France, Le Bord de l'eau, 2020, p. 27- 40.
- FAUSTO-STERLING Anne, *Sexing the Body. Gender Politics and the Construction of Sexuality*, 2ème édition complétée., New York, Basic Books, 2020.
- FAUSTO-STERLING Anne, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, traduit par Françoise Bouillot et traduit par Oristelle Bonis, Paris, La Découverte, 2012.
- GARDEY Delphine, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 mai 2006, 61e année, n° 3, p. 649- 673.
- HACKING Ian, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, traduit par Baudouin Jurdant, Paris, La Découverte, 2001.
- HASLANGER Sally, « The Sex / Gender Distinction and the Social Construction of Reality » dans Ann Gary, Serene J. Khader et Alison Stone (eds.), *The Routledge Companion to Feminist Philosophy*, New York & London, Routledge, 2017, p. 157- 167.
- HASLANGER Sally, « Theorizing with a Purpose. The Many Kinds of Sex » dans Catherine Kendig (ed.), *Natural Kinds and Classification in Scientific Practice*, New York, Routledge, 2015, p. 129- 144.
- HASLANGER Sally, *Resisting Reality. Social Construction and Social Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 490 p.
- HOQUET Thierry, *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie*, Paris, Seuil, 2016.
- HOQUET Thierry, *Le sexe biologique : anthologie historique et critique, en trois volumes*, Paris, Hermann, 2013, vol. 3/.
- JAUNAIT Alexandre, RAZ Michal et RODRIGUEZ Eva, « La biologisation de quoi ? », *Genre, sexualité & société*, 1 décembre 2014, n° 12.
- JAUNAIT Alexandre, RAZ Michal et RODRIGUEZ Eva (eds.), « Sexonomie », *Genre, sexualité & société*, 1 décembre 2014, n° 12.
- JORDAN-YOUNG Rebecca M et KARKAZIS Katrina Alicia, *Testosterone. An unauthorized biography*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2019.
- LAQUEUR, T., *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident (1990)*, trad. par M. Gautier, Paris, Gallimard, 1992.
- LEPINARD Eléonore et LIEBER Marylène, *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2020.
- LONGINO Helen E., *Science as social knowledge. Values and objectivity in scientific inquiry*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- PEYRE Evelyne et WIELS Joëlle (eds.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015.
- PUTNAM Hilary, *Reason, Truth and History*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 2004.
- PUTNAM Hilary, *Realism with a Human Face*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990, lxxiv+347 p.

RAZ Michal, « Bicatégorisation » dans Juliette Rennes (ed.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2021, p. 95- 104.

RENNES Juliette (ed.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016.

SCOTT Joan Wallach, « Fantômes du millénaire : le futur du « genre » au XXI^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2010, n° 32, n° 2, p. 89- 117.

TOURAILLE Priscille, « L'indistinction entre sexe et genre, ou l'erreur constructiviste », *Critique*, 2011, n° 764- 765, p. 87- 99.